



## FORMALITES LOCATIVES

### PAYER LE DEPOT DE GARANTIE ET LA REDEVANCE MENSUELLE (LOYER) :

#### Le dépôt de garantie

Vous avez envoyé votre dossier locatif complet à la résidence, vous allez pouvoir payer votre **dépôt de garantie**.

1 – Vous avez reçu le mail automatique déclenché par la résidence. Connectez-vous au site <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> avec votre identifiant et mot de passe puis cliquez sur Cité'U.

2- Sélectionnez le CROUS DE BORDEAUX puis cliquez sur le bouton « ouvrir la page du site ».

3- Cliquez sur « Réservations en cours ».

4- La brique Paiement du dépôt de garantie apparaît.

Attention si la brique n'apparaît pas, merci de contacter la résidence.

5- Effectuez maintenant [le paiement de votre dépôt de garantie](#)

#### La redevance mensuelle (loyer)

 Le mode de paiement en ligne est privilégié.

#### En ligne :

➤ Vous avez un numéro INE et vous souhaitez faire le paiement vous-même. Il faut :

- ❶ Avoir un compte sur [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)
- ❷ S'être identifié
- ❸ Choisir « Cité U gérez votre logement »
- ❹ Sélectionner CROUS DE BORDEAUX
- ❺ Cliquez sur « Réservations en cours » et payer le loyer dans la cité/résidence vous concernant

#### Le paiement de votre redevance se fait par quelqu'un d'autre que vous (parents, amis,...). Il faut :

- ❶ Aller sur [cité U-Bordeaux](#)



## FORMALITES LOCATIVES

- ② Dans la partie « le locataire », la personne renseigne son email, pour avoir une trace du paiement qu'elle va effectuer
- ③ Ensuite elle indique :
  - ➔ Soit le numéro INE de l'occupant et le nom de l'occupant, comme il a été transmis par l'occupant à la cité/résidence concernée
  - ➔ Soit le nom, prénom et date de naissance de l'occupant, comme il a été transmis par l'occupant à la cité/résidence concernée
    - Et le montant du versement qu'il voudra payer pour être ensuite dirigé vers Paybox

### **L'occupant n'a pas de numéro INE :**

- Aller sur [cité U-Bordeaux](#)
- Dans la partie « le locataire », l'occupant renseigne son email à lui, pour avoir une trace du paiement effectué
- Ensuite il indique le nom, prénom et date de naissance de l'occupant, comme il a été transmis par l'occupant à la cité/résidence concernée
- Et le montant du versement qu'il veut payer pour être ensuite dirigé vers Paybox



## RENTAL FORMALITIES

### PAYING THE SECURITY DEPOSIT AND THE MONTHLY FEE (RENT) :

#### The security deposit

You have sent your completed rental application to the residence and you will be able to pay your **security deposit**.

1 - You have received the automatic email triggered by the residence. Log in to <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> with your username and password then click on Cite'U.

2- Select CROUS DE BORDEAUX and then click on 'ouvrir la page du site' (open site page).

3- Click on 'Réservations en cours' (Current reservations).

4- The security deposit Payment Brick appears.

If the Brick does not appear, please contact the residence.

5- [Pay your security deposit](#) now

#### The monthly fee (rent)

### The method of payment online is preferred

#### Online:

➤ You have an INE number and wish to make the payment yourself. You must:

- ① Have an account on [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)
- ② Log on
- ③ Choose 'Cité U gérez votre logement' (Cité U manage your accommodation)
- ④ Select CROUS DE BORDEAUX
- ⑤ Click on 'Réservations en cours' (Current reservations) and pay the rent for the relevant university residence

#### Your monthly fee is paid by someone other than you (parents, friends, etc.). You must:

- ① Go to [cité U-Bordeaux](#)



## RENTAL FORMALITIES

- ② In the 'le locataire' (tenant) section, the person enters their email address, so that there is a record of the payment made
- ③ They should then enter:
  - ➔ Either the occupant's INE number and the name of the occupant, as provided by the occupant to the relevant university residence
  - ➔ Or the surname, first name and date of birth of the occupant, as provided by the occupant to the relevant university residence
- And the amount of the payment to be made via Paybox

### **The occupant does not have an INE number:**

- Go to [cité U-Bordeaux](#)
- In the 'le locataire' (tenant) section, the occupant must enter their email address, so as to have a record of the payment made
- They should then indicate the surname, first name and date of birth of the occupant, as provided by the occupant to the relevant university residence
- They also include the amount of the payment to be made via Paybox.